Informations clés pour l'investisseur

Ce document vous fournit des informations essentielles pour l'investisseur concernant ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient sont fournies, conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Nous vous recommandons de les lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Actions en GBP de « Catégorie C1 » de TT European Opportunities Long/Short Fund (le « Fonds ») (ISIN : IE00BJ7W3N57)
Une catégorie d'actions d'un compartiment de TT International Funds plc (ci-après dénommée la « Société »)

La gestion de la Société est assurée par Carne Global Fund Managers (Ireland) Limited (ci-après dénommée le « Gestionnaire »).

Objectifs et politique d'investissement

- L'objectif d'investissement du Fonds vise à générer une croissance du capital sur le long terme.
- Faisant l'objet d'une gestion active, le Fonds investit dans un portefeuille diversifié, essentiellement composé de positions acheteur et de positions vendeur synthétiques prises sur des actions et des valeurs mobilières assimilables à des actions dont la négociation intervient principalement au sein de la région européenne.
- Dans des conditions normales de marché, le Fonds investit principalement dans des actions ou des valeurs mobilières assimilables à des actions, notamment dans des actions ordinaires, des actions privilégiées, des certificats de dépôt d'actions, des options, des contrats sur différence, des contrats d'échange, des bons de souscription et dans des titres de créance convertibles, y compris dans des titres de créance relevant de la catégorie spéculative (un maximum de 10 % de l'actif total net du Fonds pouvant être investi dans ces titres).
- L'actif net du Fonds peut être investi à concurrence de 20 % dans des actions et des valeurs mobilières assimilables à des actions de sociétés cotées dans le monde entier, qui, de l'avis de TT International Asset Management Ltd (ci-après dénommée le **« Gestionnaire d'investissement »**), proposent de solides perspectives de croissance durable et représentent une valeur compte tenu de leurs actifs et bénéfices, permettant au Fonds de remplir son objectif d'investissement.
- Le Fonds peut prendre des positions acheteurs et vendeurs qui devraient, selon les prévisions, respectivement se situer dans une fourchette nette de 60 % (position acheteur) et de -30 % (position vendeur) de l'actif net.
- Les positions vendeur sont prises grâce aux instruments suivants, à savoir les contrats à terme (y compris les contrats à terme d'indices), les options (y compris les options sur titres, sur contrats à terme, sur indice boursier et sur fonds négociés en bourse), les contrats de change au comptant et à terme non standardisés, les contrats sur différence et les contrats d'échange qui peuvent apporter une exposition à tous les types de titres dans lesquels le Fonds est autorisé à investir.
- L'actif net du Fonds peut être intégralement investi dans des actifs liquides et équivalents de liquidités (lesquels peuvent notamment s'entendre d'instruments du marché monétaire), lorsque, par exemple, il s'avère nécessaire de soutenir l'exposition au risque lié aux instruments financiers dérivés (**« IFD »**) ou bien lorsque, compte tenu des conditions du marché, le Gestionnaire d'investissement peut chercher à adopter une stratégie de placement défensive.
- Le Fonds peut participer aux introductions en bourse des actions ou des valeurs mobilières assimilables à des actions énumérées ci-dessus.
- Jusqu'à 10% de l'actif net du Fonds peuvent être investis dans certains organismes de placement collectif.
- Recommandation : en raison des frais d'entrée et de sortie pouvant être dus lors de l'émission et du rachat des Actions, un investissement dans le Fonds s'envisage à moyen ou long terme.
- Le Fonds peut avoir recours à certains IFD à des fins de couverture, d'investissement et de gestion efficace du portefeuille. La performance du Fonds peut être considérablement influencée par les fluctuations des taux de change.
- Dans une conjoncture de marché normale, le Fonds prévoit d'utiliser un effet de levier se situant entre 80 et 200%. Toutefois, celui-ci peut à certains moments dépasser ces niveaux ou descendre en deçà.
- Le Gestionnaire d'investissement peut, à son appréciation, décider des investissements devant être détenus par le Fonds, sous réserve de l'objectif et de la politique d'investissement de ce dernier ainsi que des restrictions auxquelles il est assujetti en la matière.
- Vous pouvez acheter ou vendre des actions tous les jours pendant lesquels les guichets des banques sont ouverts au public à Dublin et à Londres.
- Les Actions de Catégorie C1 relèvent de la catégorie des actions de capitalisation. Le revenu net attribuable aux actions sera conservé au sein du Fonds et la valeur des actions augmentera en conséquence.

Pour obtenir des renseignements complets sur l'objectif et la politique ainsi que sur les restrictions applicables en matière d'investissement, veuillez consulter les sections respectivement intitulées « Objectif et politiques d'investissement » dans le Supplément du Fonds et « Restrictions applicables aux investissements » dans le Prospectus.

Profil de risque et de rémunération

Risque plus faible ⟷ Risque plus élevé

Rémunérations généralement plus faibles — Rémunérations généralement plus élevées

1	2	3	**4**	5	6	7

Le tableau d'indicateur synthétique de risque et de rémunérations (« **SRRI** »), ci-dessus, indique la position du Fonds, en termes de risques et de rendement potentiels. Il ne s'agit pas d'une mesure du risque de perte de capital, mais d'une mesure des oscillations de la valeur du Fonds.

Veuillez noter que :

- Les données rétrospectives servant au calcul de l'indicateur synthétique de risque et de rémunérations historiques ne présagent pas nécessairement de la tendance à venir du Fonds.
- Il n'est pas garanti que la catégorie de risque indiquée demeure immuable, elle peut changer au fil du temps.
- Même la catégorie la plus faible ne signifie pas que votre investissement soit « sans aucun risque ».
- Un placement en titres russes comporte des risques supplémentaires (y compris, mais de façon non limitative, des risques politiques et économiques, des risques d'ordre commercial et de crédit, des risques de liquidité et de contrepartie, des risques à caractère juridique, réglementaire et opérationnel).
- Il existe des risques connexes à la crise financière et économique qui frappe l'Union monétaire européenne.

El ISRR del Fondo asciende a 4. El Fondo se incluye en la categoría 4, debido a la elevada horquilla y frecuencia de fluctuaciones de precios (volatilidad) de las inversiones subyacentes relacionadas con el Fondo.

Les risques suivants, matériellement pertinents pour le Fonds, ne sont pas adéquatement saisis par le SRRI :

- **Risque lié aux IFD :** la valeur des IFD peut rapidement fluctuer. Les opérations visant un effet de levier par la négociation d'IFD peuvent entraîner des pertes supérieures au montant initialement acquitté pour les IFD applicables.
- **Risque opérationnel :** une erreur humaine, une panne de système/processus, des procédures ou des mesures de contrôle inadéquates peuvent entraîner des pertes pour le Fonds.
- **Risque de liquidité :** le Fonds peut rencontrer des difficultés pour acheter ou vendre rapidement certains titres, ce qui peut avoir des conséquences pour lui sur le plan financier.
- **Risque de crédit/contrepartie :** une partie, avec laquelle le Fonds conclut des contrats relatifs à des valeurs mobilières, risque de manquer à ses obligations (ex. : défaut de paiement du principal/des intérêts ou de règlement d'un IFD) ou de faire faillite, ce qui est susceptible d'exposer le Fonds au risque d'une perte financière.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur ces risques et ceux d'autre nature qui sont propres au Fonds, veuillez consulter la partie du Prospectus intitulée « Facteurs de risque ».

Frais afférents à ce Fonds

Les frais que vous réglez servent à acquitter les coûts d'exploitation du Fonds, dont ceux de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement :	
Frais d'entrée	0,40 %
Frais de sortie	1,00 %
Maximum pouvant être prélevé de votre capital, avant qu'il ne soit investi ou que le produit de l'investissement ne vous soit versé.	
Frais prélevés sur le Fonds au cours d'une année :	
Frais permanents	0,82 %
Frais prélevés sur le Fonds dans certaines circonstances spécifiques :	
Commission de performance	12,5 % de l'actif net qui se situe au-delà du seuil d'application des commissions de performance au cours de chaque période de 12 mois, comme indiqué dans le Supplément du Fonds. (Commission de performance au titre de l'année précédente : 0,06 %)

Les **frais d'entrée** et **de sortie** indiqués sont les montants maximums. Dans certains cas, ces montants peuvent être inférieurs. Veuillez vous renseigner auprès de votre conseiller ou de votre distributeur financier. Des **frais de change** concernant l'échange d'actions peuvent être appliqués, sans toutefois dépasser 0,40 %.

Le montant des **frais courants** indiqué se fonde sur un engagement pris par le Gestionnaire d'investissement consistant à limiter les frais courants de la catégorie d'actions pendant l'exercice. Cet engagement peut à tout moment être levé moyennant la signification d'un préavis aux actionnaires. Il peut varier d'un exercice à l'autre. Les coûts de transaction du portefeuille en sont exclus, sauf dans le cas de frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend les parts d'un autre organisme de placement collectif. Le montant des frais exacts sera inclus dans les états financiers dressés au titre de chaque exercice.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez vous reporter à la partie du Prospectus intitulée « Frais et dépenses » qui est à votre disposition sur le site Internet : www.ttint.com.

Performances passées

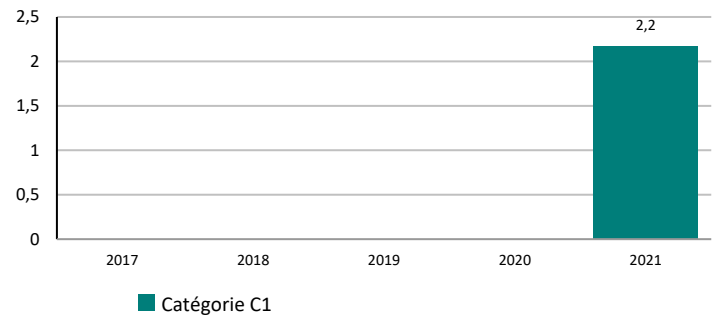

- La performance précédemment atteinte ne présage pas nécessairement de celle à venir.
- Le calcul des performances en dollars américains (GBP) intègre tous les frais permanents et ne comprend pas les frais d'entrée ni de sortie.
- Le Fonds a été lancé en 2019 et les Actions en dollars américains (GBP) de Catégorie C1 ont été émises pour la première fois en 2019.

Informations pratiques

- Le Dépositaire est Northern Trust Fiduciary Services (Ireland) Limited.
- Pour plus d'informations sur le Fonds, contactez Northern Trust International Fund Administration Services (Ireland) Limited, Georges Court, 54-62 Townsend Street, Dublin 2, Irlande (l'« **Agent administratif** »). Des exemplaires du Prospectus, ainsi que les rapports annuels et semestriels les plus récents, peuvent être obtenus en anglais (et dans d'autres langues) gratuitement et sur demande, auprès de la Société et du Gestionnaire d'investissement, sis 62 Threadneedle Street, London EC2R 8HP, Royaume-Uni. Ces éléments sont également disponibles sur le site Internet www.ttint.com.
- Des renseignements relatifs à la politique de rémunération du Gestionnaire sont accessibles sur le site Internet de ce dernier, à l'adresse suivante : https://www.carnegroup.com/resources. Un exemplaire papier peut être gracieusement obtenu auprès des bureaux du Gestionnaire sur demande. Les autres informations pratiques, dont le prix de chaque catégorie d'actions du Fonds, seront disponibles auprès de l'Agent administratif.
- La Société est une société d'investissement à capital variable, à compartiments multiples et avec séparation du passif entre les compartiments et tout passif encouru au titre d'un compartiment ou imputable à un tel compartiment sera, en conséquence, acquitté avec les actifs dudit compartiment. Ce document fait état de la catégorie d'actions d'un compartiment de la Société, ainsi que du prospectus principal et des rapports périodiques concernant toute la Société.
- Veuillez noter que la législation fiscale de l'Irlande peut avoir un effet sur votre propre situation fiscale. Nous vous recommandons de consulter un conseiller fiscal.
- La responsabilité du Gestionnaire ne peut être engagée que sur le fondement d'une déclaration figurant dans le présent document et s'avérant trompeuse, inexacte ou non conforme avec les parties pertinentes du Prospectus.
- Les actions du Fonds peuvent être échangées contre les actions d'un autre compartiment de la Société ou d'une autre catégorie du Fonds, sous réserve de certaines conditions et du respect des exigences applicables en matière d'investissement dans ces autres catégories ou compartiments, lesquelles sont indiquées dans les parties du Prospectus intitulées « Échanges d'actions » et « Restrictions applicables aux échanges ».
- Des informations plus précises sur les autres catégories d'actions du Fonds sont disponibles dans le Prospectus. Par ailleurs, vous pouvez vous procurer des informations, sur les catégories disponibles à la vente dans la juridiction dont vous relevez/sur votre lieu de résidence, auprès de votre conseiller financier.
- Des exemplaires du Prospectus, des Documents d'information clé pour l'investisseur, des statuts, ainsi que des rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant suisse, en écrivant à l'adresse suivante : FIRST INDEPENDENT FUND SERVICES AG, Klausstrasse 33, CH-8008 Zurich, Suisse. L'Agent payeur en Suisse est NPB New Private Bank Ltd, Limmatquai 1, CH-8024 Zurich.

Société agréée en Irlande et réglementée par la Banque centrale d'Irlande. Le Gérant agréé en Irlande et réglementé par la Banque centrale d'Irlande.
Ce document d'information clé pour l'investisseur est exact au 16 février 2022.